



Ce feuillet d'information fait le point des conditions de vie et de logement des ménages autochtones<sup>2</sup> au Canada. La nécessité de prêter attention aux problèmes de logement pour les Autochtones ne pouvant être comprise sans contexte, le feuillet d'information présentera d'abord quelques données sur la croissance démographique qui met en valeur la pression démographique qui rend ce problème de santé d'autant plus urgent. Il passera ensuite aux statistiques du logement pour les Inuits, les Premières Nations (dans les réserves), les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbain, ainsi qu'au taux d'itinérance chez les Autochtones. Il comprendra une analyse des effets sur la santé causés par ces inégalités. Le feuillet d'information se terminera en présentant des exemples d'initiatives, de projets et d'options de logement

communautaires et novateurs qui sont en cours au pays visant à améliorer les conditions de vie des Autochtones. Les investissements dans le logement subventionné et les infrastructures connexes sont sûrement nécessaires pour traiter les questions liées au logement et réduire les inégalités chez les Autochtones en matière de santé.

## Croissance démographique des Autochtones

Le contexte de pression démographique doit être pris en compte dans la question du logement chez les Autochtones. La population autochtone est jeune, de plus en plus urbaine et croît à un plus grand rythme que les non-Autochtones. L'âge médian des Autochtones est de 28 ans contre 41 ans pour le peuple non autochtones (Statistics Canada, 2015a). Les Inuits sont les plus jeunes parmi les trois groupes autochtones, l'âge médian étant de 23 ans.

Entre 2006 et 2011, le taux d'accroissement de l'ensemble de la population autochtone, enregistré à 20 %, de loin dépasse celui de la population non autochtone, enregistré à 5 % (Statistics Canada, 2015a). Les Autochtones comptent aujourd'hui pour 4,3 % de la population totale du Canada, dont près de 851 560 personnes s'identifient comme membres des Premières Nations, 59 445 comme Inuits, et 451 795 comme Métis (Statistics Canada, 2015a). D'après les tendances actuelles en matière de

fertilité et d'ascendance autochtone autodéclarée, les projections démographiques prévoient que la population autochtone totale continuera d'augmenter entre 2011 et 2036, atteignant 1 965 000 à 2 633 000 personnes (Statistics Canada, 2015b). Durant cette période, les ménages autochtones pourraient augmenter, passant de 699 000 à un niveau se situant entre 986 000 et 1 214 000. Le nombre de ménages dans les réserves passerait de 120 000 à un niveau entre 191 000 et 208 000. Bien qu'il y ait eu des améliorations au cours de la dernière décennie en matière de disponibilité et de qualité du logement pour les Autochtones, ces améliorations ne réussissent pas jusqu'à maintenant à suivre le rythme de cette pression démographique.

## Comprendre le logement, les conditions de logement et la santé des Autochtones au Canada

Les Autochtones vivent dans des ménages dont les conditions, la composition et l'emplacement varient au Canada. En général, le portrait national témoigne de cette diversité et, en même temps, fait appel à des mesures d'intervention pour contrer les conditions inadaptées, insalubres et surpeuplées de la vaste majorité des ménages autochtones. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (CMHC, 2013) définit un *logement* qui est acceptable s'il est « de qualité convenable, de taille convenable et de prix abordable » (p. 1).



<sup>2</sup> Le terme « Autochtones » est utilisé dans ce document pour signifier indifféremment les premiers habitants du Canada et leurs descendants, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis, selon la définition de ces Peuples dans le paragraphe 35(2) de la Constitution canadienne de 1982. Lorsqu'il n'est pas fait référence à l'ensemble des peuples autochtones, on utilisera les termes spécifiques « Premières Nations », « Inuit » et « Métis ».

Par conséquent, un logement est de qualité convenable s'il ne « nécessite pas de réparations majeures, de l'avis des occupants », est *de taille convenable* si le « nombre de chambres suffit, compte tenu de la taille et de la composition du ménage », et est *abordable* s'il coûte « moins de 30 % du revenu du ménage impôt » (CMHC, 2013). Autrement, un ménage est en situation de *besoins impérieux en matière de logement* lorsque le logement qu'il habite n'est pas conforme à au moins une de ces normes, ou si 30 % de son revenu est insuffisant pour en payer le coût (CMHC, 2013). À l'heure actuelle, les ménages des Inuits et des Premières Nations dans les réserves sont les plus désavantagés au Canada pour l'ensemble de ces normes.

### Le logement des Inuits dans l'Inuit Nunangat

La majorité des Inuits (73 %) vivent dans l'Inuit Nunangat (patrie inuite), qui comprend les régions du Nunavut, du Nunavik (Nord du Québec), de Nunatsiavut (Labrador) et d'Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest) (Statistics Canada, 2011c). La SCHL (CMHC, 2015) indique qu'en 2011, on comptait 20 615 ménages inuits au Canada, dont 55,2 % étaient situés dans l'Inuit Nunangat. Il existe donc 11 379 logements dans le nord pour une population inuite de 43 460 personnes (Statistics Canada, 2015a). Selon les plus récentes données, « près de 4 Inuits sur 10 (39 %) de l'Inuit Nunangat vivaient dans des logements surpeuplés, soit dix fois le pourcentage des



© Crédit : La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Quintuplex de la Société d'habitation du Nunavut – Arviat (Nunavut)

personnes non autochtones (4 % à l'échelle nationale) » (Statistics Canada, 2015a, p. 14)<sup>3</sup>. Le tiers des ménages inuits dans les régions du Nord nécessitent des rénovations importantes, notamment en matière de plomberie et d'électricité, comparativement au taux national de 7 %. Un tiers éprouve des besoins impérieux en matière de logement, comparativement à 12,5 % des ménages canadiens (CMHC, 2015).

La majorité des logements des Inuits vivant dans les régions du Nord sont des logements sociaux. En 2000, les logements sociaux comptaient pour 80 % des logements au Nunavik; au Nunavut, en 2006, près de 54 % des Inuits de Nunavummiut vivaient dans des logements du programme de logement social, et seulement 7 % des logements au Nunavut du secteur privé (Knotsch & Kinnon, 2011). En 2014, l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) estimait que 15 % de la population

du Nunavut était inscrite à une liste d'attente pour un logement social et qu'environ 3 300 maisons étaient nécessaires pour répondre à la pénurie de logements (Knotsch & Kinnon, 2011). En raison de la crise du logement, environ « un cinquième des ménages inuits a indiqué héberger des sans-abris » (Minich et al, 2011, p. 526). Dans la région d'Inuvialuit, 34 % des ménages vivent dans un logement social. Toutefois, dans certaines collectivités inuites, plus de la moitié des ménages vivent dans un logement social (Inuvialuit Regional Corporation, 2016).

La stratégie en matière de logement et d'itinérance de la Société d'habitation du Nunavut (Nunavut Housing Corporation, 2013) indique que les conditions de logement ont une incidence sur la productivité des adultes à leur lieu de travail et au sein de la collectivité. La stratégie

<sup>3</sup> Statistique Canada (2015a) définit le surpeuplement comme une « densité d'occupation d'une personne et plus par pièce. Les pièces ne comprennent pas les salles de bain, les corridors, les vestibules, ni les pièces servant exclusivement à des fins commerciales » (p. 14).



associe le surpeuplement au « risque de stress, de violence, d'insécurité alimentaire, d'abus, de dépendance, et de suicide... [et] aux taux débilissants d'infection respiratoire et d'autres maladies » (p. 9). Dans leur étude sur les ménages inuits au Nunavik (2014), Riva et ses collègues ont indiqué que le surpeuplement « nuit à la santé par la pathophysiologie du stress » (p.1). Les auteurs ont constaté que les conditions de logement inadéquates peuvent être liées aux « maladies cardiovasculaires et à la mortalité par les réponses physiologiques continues aux stress environnementaux chroniques » (p. 5). Ensemble, le surpeuplement et de mauvaises conditions de logement nuisent à la santé humaine. Par exemple, les ménages inadéquats ayant une mauvaise ventilation peuvent augmenter les niveaux d'humidité et l'accumulation de moisissures, ce qui pose un risque accru de transmission de maladies pulmonaires, dont la tuberculose et l'asthme (Durbin, 2009; Canadian Tuberculosis Committee, 2007; MacDonald, Hébert, & Stanbrook, 2011; Office

of the Auditor General of Canada, 2011). Ces facteurs ont probablement contribué aux taux croissants de maladies infectieuses et respiratoires chez les Inuits, notamment les taux de tuberculose et les taux d'asthme qui, respectivement, sont 400 fois (PHAC, 2014), et 1,4 à 1,5 fois (Gionet & Roshanafshar, 2013) supérieurs à ceux des Canadiens non autochtones<sup>4</sup>.

### Le logement des Premières Nations dans les réserves

Près de la moitié des membres des Premières Nations (49,3 %) vivent dans les réserves (Statistics Canada, 2015a). La plupart de ces logements (79,6 %) sont habités par des familles, soit une moyenne de 3,7 personnes par ménage contre 2,5 personnes par ménage à l'échelle du Canada. Dans certains cas, plusieurs membres d'une famille partagent le même logement dans les réserves, jusqu'à sept personnes par ménage. Statistique Canada (Statistics Canada, 2015a) indique que, « [p]lus du quart (27 %) des membres des Premières Nations

vivant dans les réserves habitaient un logement surpeuplé en 2011, ce qui est près de sept fois la proportion enregistrée chez les non-Autochtones à l'échelle nationale » (p. 14). Le surpeuplement, en conjonction avec l'éloignement des collectivités, est lié aux taux croissants des maladies infectieuses, comme la grippe, la tuberculose (Janua et al., 2012; Morrison et al., 2013), et l'asthme (Gionet & Roshanafshar, 2013) chez les Premières Nations. En outre, les effets du surpeuplement sur la santé peuvent comprendre le manque de sommeil, un rendement scolaire plus faible chez les enfants, des risques accrus de prises en charge des enfants et la détérioration rapide des structures de logement (SSCAP, 2015a), ce qui peut causer d'autres effets sur la santé et le bien-être.

L'état défavorable des logements dans les réserves a été largement perçu comme un problème grave qui touche la santé des Premières Nations (Office of the Auditor General of Canada, 2003). Dans leur étude pancanadienne sur le logement, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ou CSPPA (SSCAP, 2015a) révèle que 43 % des ménages dans les réserves nécessitent des réparations majeures, contrairement à 7 % des ménages canadiens (Statistics Canada, 2015a). On a observé des conditions comme la moisissure rampante, des bâches couvrant les toits ainsi que le refoulement des égouts dans les baignoires et les éviers dans les communautés vivant dans les réserves. Certains effets sur la santé sont clairement causés par des mauvaises conditions de

<sup>4</sup> Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, les taux d'asthme doivent être interprétés avec prudence.

logement. Par exemple, le Comité sénatorial permanent (SSCAP, 2015a) a indiqué que les logements inadaptés et inadéquats sont la cause des décès par incendie des membres des Premières Nations qui meurent à un rythme dix fois plus élevé que la moyenne nationale. De plus, la SCHL (CMHC, 2007) indique que le taux de blessures causées par les incendies est 2,5 fois plus élevé chez les Premières Nations que chez les autres Canadiens, et que « le surpeuplement et l'inaccessibilité des endroits éloignés sont deux des principales raisons expliquant la fréquence élevée des incendies dans les communautés autochtones et les conséquences plus graves » (p. 1). Tout récemment, le 30 mars 2016, un incendie est survenu dans la communauté éloignée des Premières Nations de Pikangikum en Ontario, dans lequel ont péri six adultes et trois enfants (Gignac & Galloway, 2016). De nombreuses collectivités des Premières Nations vivant dans les réserves ont aussi un accès inéquitable à une gamme de services qui peuvent également avoir des conséquences sur la santé, notamment l'eau courante propre, l'assainissement, l'éducation et l'accès aux soins de santé primaires (Dunn, Hayes, Hulchanski, Hwang, & Potvin, 2006; Office of the Auditor General of Canada, 2003; SSCAP, 2005a; Webster, 2007).

On estime qu'il faudra entre 35 000 et 85 000 nouvelles maisons pour répondre à la pénurie et à la demande de logements (AANDC, 2010 comme indiqué dans SSCAP,

2015a). L'amélioration du logement dans les réserves est limitée par plusieurs facteurs, dont les règles juridiques ambiguës régissant les logements dans les réserves, la capacité incertaine de réglementation par les conseils de bandes, les facteurs socioéconomiques et démographiques (taux de croissance de la population, niveau de revenu et chômage, problèmes sociaux dans les réserves) et les dettes croissantes des conseils de bande (SSCAP, 2015a).

### Le logement des Métis

Près des deux tiers des Métis (68 %) vivent en milieu urbain (CMHC, 2013). La majorité des ménages métis (84,9 %) sont situés dans les Prairies et en Ontario, la plus grande proportion se trouvant en Alberta (21,4 %), suivie de l'Ontario (19 %), du Manitoba (17,4 %), de la Colombie-Britannique (15,4 %) et de la Saskatchewan (11,6 %) (Statistics Canada, 2013). Les taux de surpeuplement et de logements nécessitant des réparations sont plus faibles pour les logements des Métis, comparativement à ceux des logements des Premières Nations et des Inuits. Les conditions de logement pour les Métis reflètent mieux les moyennes canadiennes, 3 % des Métis vivant dans des logements surpeuplés contre 4 % à l'échelle nationale, et 14 % des logements métis nécessitant des réparations majeures, comparativement à 7 % à l'échelle nationale (Statistics Canada, 2015a). Or, les conditions socioéconomiques,

comme les mauvaises conditions de logement et une mauvaise qualité de l'air, sont liées au nombre de cas d'asthme et de maladies pulmonaires obstructives chroniques. Il est presque deux fois plus élevé chez les Métis que chez les non Autochtones (Gershon et al., 2014; Gionet & Roshanafshar, 2013; Janz, Seto, & Turner, 2009; Martens et al., 2010), ainsi qu'au nombre de cas d'années de vie perdues prématurément qui est deux fois plus élevé chez les Métis (et les Indiens non-inscrits) que chez les non-Autochtones (Tjepkema, Wilkins, Sénécal, Guimond, & Penney, 2011).

### Les ménages autochtones en milieu urbain

Près d'un tiers des ménages métis continuent de vivre en milieu rural ou dans les non-régions métropolitaines de recensement (RMR), ainsi que la moitié des ménages des Premières Nations et trois quarts des ménages inuits<sup>5</sup>, comparativement à 19 % pour les autres Canadiens (CMHC, 2013; Statistics Canada, 2011a, 2011c). Toutefois, le nombre de ménages autochtones vivant en milieu urbain a grimpé de 83,8 % entre 1996 et 2006 (CMHC, 2011). L'urbanisation croissante au cours de cette période de dix ans s'est traduite par une augmentation des logements urbains, passant de 218 310 à 401 145, dont 204 845 étaient habités par des Métis, 156 235 par des Indiens inscrits, 78 005 par des Indiens non-inscrits, et 15 950 par des Inuits (CMHC, 2011).

<sup>5</sup> Statistique Canada définit une région métropolitaine de recensement comme « un territoire formé d'une ou plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain [avec une] population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 au moins vivent dans le noyau urbain » (Statistics Canada, 2006).

Bien que certains centres urbains les plus importants au Canada abritent le plus grand nombre d'Autochtones, une plus grande proportion de cette population vit dans de petites villes, comme Prince Albert, Prince George, Winnipeg et Thunder Bay (Tableau 1). Par conséquent, les expériences de logement que vivent les Autochtones et les besoins particuliers en matière de logement dans ces communautés urbaines (que ce soit le prix abordable, la disponibilité ou la qualité) peuvent être très différentes.

Le surpeuplement et la qualité des logements sont plus défavorables pour les ménages autochtones vivant dans les centres urbains que pour les ménages non autochtones. En 2011, 11 % des ménages autochtones urbains étaient surpeuplés, comparativement à 4 % des ménages non autochtones (Statistics Canada, 2015a). Selon Walker (2008), ces écarts sont encore plus prononcés dans les villes des Prairies, comme à Prince Albert, où 11 % des ménages autochtones étaient surpeuplés, comparativement à 1 % des ménages non autochtones. De même, les

résidents autochtones urbains des villes canadiennes comme Vancouver, Edmonton, Toronto et Montréal sont deux fois plus susceptibles d'indiquer vivre dans des logements nécessitant des réparations majeures que les résidents non autochtones (Statistics Canada, 2008). Les Autochtones vivant dans les centres urbains sont également moins susceptibles d'être propriétaires d'une maison. En 2011, 51 % des membres inscrits des Premières Nations vivant hors réserve étaient propriétaires d'une maison, comparativement à 70 % les peuples non autochtones (CMHC, 2016).

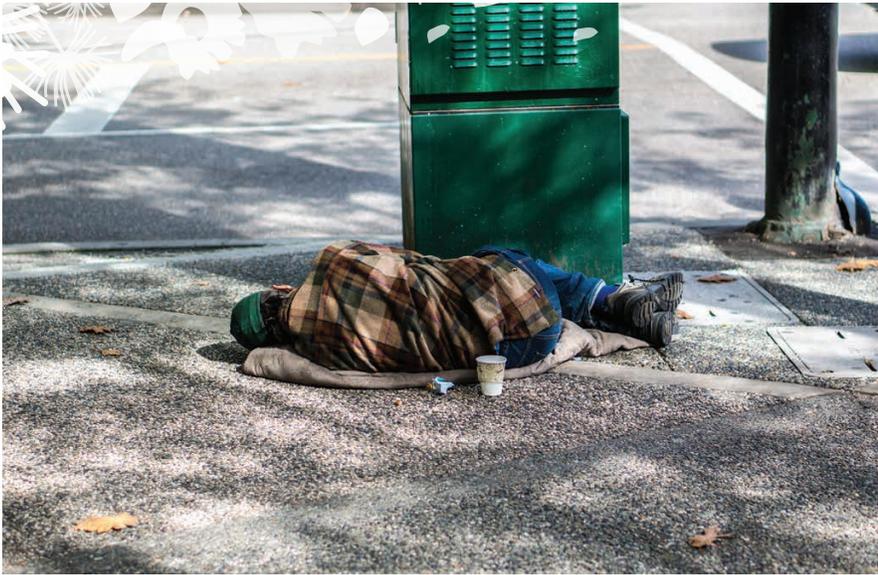
**TABLEAU 1 : PROPORTION ET NOMBRE D'AUTOCHTONES DANS CERTAINES VILLES DU CANADA**

Ville sélectionnée	Proportion de la population ayant une identité autochtone	Nombre d'Autochtones	Population urbaine totale
Winnipeg	11,0 %	78 420	714 640
Edmonton	5,4 %	61 765	1 139 585
Vancouver	2,3 %	52 375	2 280 700
Toronto	0,7 %	36 990	5 521 235
Calgary	2,8 %	33 370	1 199 125
Saskatoon	9,3 %	23 895	256 435
Ottawa-Gatineau	2,5 %	30 565	1 215 735
Montreal	0,7 %	26 285	3 752 475
Regina	9,5 %	19 785	207 215
Prince Albert	38,5 %	15 775	40 950
Prince George	12,0 %	9 930	82 865
St. John's, T.-N.-L.	2,3 %	4 515	193 830
Thunder Bay	10,0 %	11 670	119 145

Toutes les villes sont des RMR, à l'exception de Prince Albert et de Prince George, qui sont des agglomérations de recensement. Source : Statistics Canada, 2011b.

### Itinérance

Les conditions de logement, en conjonction avec de meilleures possibilités d'éducation, d'emploi, d'accès aux services et d'acquisition à la propriété hors réserve, peuvent mener à une migration vers les centres urbains en quête d'une vie meilleure. De nombreux Autochtones peuvent toutefois faire face à de nouvelles difficultés relatives au logement, notamment une « discrimination économique pour trouver des logements adéquats à des prix abordables » (Patrick, 2014, p. 19) ou à l'itinérance (Gaetz, Gulliver, & Richter, 2014). Bien que les estimations varient, une étude de Hwang (2001) révèle que les Autochtones sont surreprésentés parmi les sans-abris au pays par un facteur de dix. Cela est particulièrement inquiétant pour les femmes autochtones qui représentent 35 % des sans-abris dans de nombreux centres urbains du pays (Patrick, 2014). Plusieurs villes au Canada ont recueilli des données sur les populations aux prises avec l'itinérance, notamment les trois villes comptant la plus



grande population autochtone. Par exemple, le recensement des sans-abris 2015 de Winnipeg dévoile que parmi les 1 400 personnes qui étaient des sans-abris, 71 % d'entre elles se disaient autochtones (Maes Nino, Godoy, McCullough, Retzlaff, Wiebe, & Wucherer, 2016). La ville d'Edmonton a observé que 47 % des 2 307 sans-abris étaient autochtones (Homeward Trust, 2014). Parmi les 1 847 sans-abris vivant à Vancouver en 2016, 38 % d'entre eux étaient autochtones (Thomson, 2016).

L'itinérance a des effets importants et complexes sur la santé. Hwang (2001) indique que les personnes itinérantes sont plus à risque de mourir de façon prématurée et souffrent d'un éventail de problèmes de santé résultant des conditions physiques et sociales dans lesquelles elles vivent. Elles sont admises à l'hôpital à des taux jusqu'à cinq fois plus élevés que ne le sont les personnes dans le reste de la population. Elles sont confrontées à des barrières importantes en matière d'accès aux soins de santé, barrières qui incluent l'incapacité de produire une preuve d'assurance, l'incapacité

de payer des médicaments sous ordonnance ainsi que les difficultés jour après jour à payer les nécessités de la vie telles que l'alimentation. De plus, de nombreuses personnes itinérantes souffrent de maladie mentale ou de problèmes de toxicomanie, et elles se retrouvent dans un système de soins de santé qui souvent ne leur fournit pas un traitement adéquat (Hwang, 2001). Patrick (2014) affirme ce qui suit :

*[à] cause de ses répercussions dramatiques sur la santé, l'itinérance peut être considérée comme une situation qui réduit l'espérance et la qualité de vie... [Elle] peut exacerber un problème médical antérieur, gêner la guérison de blessure ou fracture, entraver le traitement et augmenter le risque de succomber à une maladie infectieuse ou à des problèmes de santé mentale. (p. 50)*

Par ailleurs, l'itinérance peut causer le manque de sommeil et un risque accru de « problèmes médicaux ou psychiatriques comme les crises cardiaques et la dépression » (Street Health, 2007, comme indiqué dans Patrick, 2014, p. 50).

## Stratégies pour améliorer le logement des Autochtones et ses effets sur la santé

Bien qu'il y ait en place des politiques générales visant à améliorer le logement des Autochtones au Canada, il faudra élaborer des stratégies et des solutions locales et communautaires. En 1996, la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones a identifié trois problèmes clés en ce qui a trait aux politiques sur le logement des Autochtones au Canada :

1. le manque de revenus suffisants permettant l'acquisition privée de logement,
2. l'absence d'un marché du logement fonctionnel dans plusieurs localités où vivent les Autochtones, et
3. un manque de clarté et d'entente sur la nature et l'étendue de la responsabilité du gouvernement à aborder le problème (INAC, 1996).

Dans les réserves, les politiques du logement sont d'autant plus compliquées par l'application de la *Loi sur les Indiens* (1876) et le système collectif de régime foncier. De même, Patrick souligne plusieurs problèmes particuliers au logement des Inuits (2014), y compris la dépendance de la population sur les logements sociaux en raison des salaires très bas; le manque de possibilités d'emploi et de perfectionnement professionnel; les coûts de transport des matériaux de construction et d'entretien dans les régions et les climats éloignés du Nord; la pénurie de logements pour répondre aux besoins de la population (p. 17).

## Initiatives novatrices

Dans les quatre coins du pays, des initiatives novatrices sont en cours dans le but d'améliorer les conditions et les options de logement pour les collectivités des Premières Nations, les Inuits et les Métis. Ce qui suit donne un aperçu de certains projets de collaboration, à l'échelle nationale et communautaire. Il s'agit de projets destinés à sensibiliser et à améliorer la construction, l'entretien, et la qualité des logements. Ils visent aussi à faciliter l'accès aux logements pour les Autochtones et à rendre les prix plus abordables.

## Sensibilisation au logement et à son entretien

Des ressources pédagogiques en matière de logement et de son entretien ont été élaborées pour les Autochtones. Par exemple, la SCHL a accordé des fonds aux enseignants pour élaborer le programme scolaire « Ma maison est mon tipi ». Cette ressource, qui s'adresse aux enfants de la maternelle

jusqu'au secondaire, a été conçue pour promouvoir le respect et l'entretien des ménages (SSCAP, 2015a). Au niveau postsecondaire, la Vancouver Island University offre deux programmes en ligne pour renforcer les ressources humaines au sein des collectivités autochtones qui sont indispensables à l'entretien et à l'inspection des logements. Il s'agit du programme de certificat en gestion des biens immobiliers des Premières Nations (six semaines) et du programme d'inspecteur en bâtiment des Premières Nations (neuf semaines). Grâce à une collaboration entre le centre et les collectivités, Santé Canada a produit une série de ressources en ligne à l'intention des Premières Nations et des Inuits visant à promouvoir la santé chez soi, ainsi que des vidéos sur YouTube sur la moisissure et la santé (voir Santé Canada, 2010 et 2012).

Amélioration de la qualité en matière de construction résidentielle  
Sur une période de quatre ans (2010-2014), l'Assemblée des Premières Nations s'est associée au Holmes

Group pour entreprendre un projet pilote de logement dans la collectivité Atikameksheng Anishnawbek en Ontario. Le projet, intitulé G'WWIGWAAMNAANIIN – Building Homes & Building Skills, reposait sur les trois principes suivants :

1. le besoin d'enseigner et de promouvoir les méthodes de construction de qualité dans les collectivités des Premières Nations;
2. le besoin de fournir aux collectivités des Premières Nations les outils nécessaires à la construction de maisons durables et écoénergétiques; et
3. le besoin de fournir aux collectivités des Premières Nations les outils nécessaires à la mise en œuvre de concepts écologiques et durables dans leurs méthodes de planification afin de devenir des collectivités saines, dynamiques et autosuffisantes.



À l'issue du projet, la collectivité disposait d'un nouveau quadruplex construit conformément aux normes de développement durable des Premières Nations (NDDPN) (Assembly of First Nations, 2014; SSCAP, 2015a/b).

La possibilité de gérer leurs propres ressources a permis aux Mohawks de la baie de Quinte d'établir un programme novateur de logement qui met l'accent sur le logement social, sur l'accès à la propriété ainsi que sur la construction de maisons écoénergétiques (Government of Canada, n.d.). On comprend parmi les partenaires de ce projet Affaires autochtones et du Nord Canada, la SCHL, Santé Canada, Ontario First Nations Technical Services Corporation, la Banque de Montréal, l'Institut technique des Premières Nations du collège Loyalist à Belleville et le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario. Le programme comprend l'octroi de prêts pour l'accès à la propriété ou des rénovations dans le cadre du programme de prêts résidentiels aux Autochtones des réserves de la Banque de Montréal, ainsi qu'une formation sur l'accès à la propriété pour les nouveaux acheteurs. En 2006, 60 logements écoénergétiques avaient été construits ou loués aux membres de bande. Le programme a contribué à stimuler les activités économiques locales et à aider les familles à faible revenu à devenir propriétaires de leur propre maison. Grâce à la flexibilité du programme qui leur permet de renégocier les prêts hypothécaires en cas de difficulté, elles seront plus en mesure de garder leur maison.



© Crédit : iStockPhoto.com, réf. 96313291

### Meilleur accès à des logements de qualité à des prix abordables

Les initiatives visant à améliorer l'accès aux logements de qualité à des prix abordables ont été mises en œuvre par divers organismes, dont les services et les agences gouvernementaux, du niveau fédéral et provincial, ainsi que les collectivités autochtones et les organismes à but non lucratif. Afin de tenir compte du fait qu'un « accès à un logement sécuritaire à un prix abordable est essentiel au développement durable de collectivités autochtones en meilleure santé, à l'amélioration du bien-être social et au soutien d'une participation entière des Autochtones dans le développement économique, social et politique du Canada au bénéfice de tous les Canadiens » (Indigenous and Northern Affairs Canada [INAC], 2016a, para. 1), le gouvernement fédéral a annoncé récemment que de nouveaux investissements dans le logement dans les réserves seront compris dans son budget 2016, ainsi que dans le cadre de son Programme de logement dans les réserves des Premières Nations. Trois nouveaux fonds ont été établis pour les projets en matière de logement des Premières

Nations, des Innus et des Inuits au sud de la 60<sup>e</sup> parallèle et au Yukon. Ces fonds appuient :

1. les collectivités ayant d'importants besoins immédiats en matière de construction d'immeubles à logements multiples, de rénovations et d'extensions, ou de viabilisation des terrains (Fonds pour les besoins immédiats de logement dans les réserves);
2. des projets qui permettent d'améliorer la capacité des Autochtones à gouverner, à gérer et à entretenir leur portefeuille de logements (Fonds pour le développement des capacités en matière de logement dans les réserves); et
3. les collectivités au moyen de méthodes novatrices pour la gouvernance et la gestion des logements dans les réserves qui seront profitables à l'ensemble de la collectivité (Fonds pour l'innovation en matière de logement dans les réserves). Les projets doivent être présentés avant une série de dates limites différentes. Ceux dont les besoins sont les plus criants seront prioritaires (INAC, 2016b).

De plus, Affaires autochtones et du Nord Canada offre également un programme de subventions au logement en Colombie-Britannique pour aider les Premières Nations dans les réserves à construire et à acheter de nouveaux logements ainsi qu'à rénover des logements existants afin d'éliminer les problèmes relatifs à la structure et ceux liés à la santé et à la sécurité (INAC, 2016b). Quatre types de subventions sont offertes :

1. la Subvention à la construction ou à l'achat d'un domicile est accordée pour la construction ou l'achat d'un domicile permanent dans les réserves;
2. la Subvention à la rénovation qui prolonge la durée de vie utile de la structure ou de la mécanique du logement d'au moins 15 ans (la subvention maximale à la rénovation est de 50 % de la subvention pour une nouvelle maison);
3. la Subvention à l'élimination des moisissures offre une subvention pour aider à éliminer les moisissures dont les travaux sont plus complexes et plus coûteux (la subvention maximale allant jusqu'au montant total de la subvention pour une nouvelle maison); et
4. les subventions à l'inspection des bâtiments aident à assumer les frais de construction, d'achat ou de rénovation (INAC, 2016b).

En 2006, Nishnawbe Homes a obtenu un financement initial de la SCHL et du gouvernement de l'Ontario pour acheter et rénover un hôtel à l'angle des rues Church et Dundas dans le centre-ville de Toronto. Une fois les rénovations terminées, 60 logements étaient disponibles pour les adultes, les étudiants et les aînés autochtones



© Crédit : iStockPhoto.com, réf. 175192018

vivant seuls, à un loyer mensuel moyen de 500 \$. Ce projet urbain de logement pour les Autochtones illustre bien comment une vision et un partenariat peuvent donner lieu à des logements de qualité et sécuritaires à des prix abordables (CMHC, n.d.). Nishnawbe Homes est aussi détenteur de 15 autres propriétés (Patrick, 2014).

Depuis 2012, Habitat pour l'humanité Edmonton collabore en partenariat avec le Métis Council of Alberta et Indigenous Relations - Alberta pour construire 100 maisons dans huit établissements métis de la province. En 2014, on a construit douze maisons jumelées dans les établissements métis d'Elizabeth et de Kikino. La construction de logements est en cours dans les établissements métis de Gift Lake et d'East Prairie (Habitat for Humanity© Edmonton, n.d.). En juin 2016, Habitat pour l'humanité Canada a complété son tout premier projet de construction dans une réserve (Habitat for Humanity© Canada, 2016). La construction de la résidence de dix unités pour les aînés a été réalisée grâce au partenariat entre Habitat pour l'humanité,

l'Assemblée des Premières Nations et la Première Nation de Flying Dust.

## Conclusion

S'il est vrai que les Autochtones vivent dans des ménages qui varient par leur état, leur composition et leur emplacement au Canada, le portrait national indique que plusieurs de ces logements continuent à être inadaptes, insalubres et surpeuplés. Ce feuillet d'information a décrit en quoi la qualité du logement à un prix abordable, son emplacement, son adéquation et sa facilité d'accès sont des déterminants importants pour la santé et le bien-être des Autochtones. Chacun de ces éléments, seul ou jumelé, peut avoir une incidence sur la santé physique, affective et mentale ainsi que sur le bien-être. Les stratégies qui amélioreront les conditions de logement des Autochtones et donneront des résultats mesurables sur leur santé nécessiteront des projets de dépenses importantes dans le logement et les services. Il faudra aussi prendre en ligne de compte la croissance démographique et les besoins locaux.

## Bibliographie

(en anglais)

- Aboriginal Affairs and Northern Development Canada [AANDC]. (2010). *Summative evaluation of the Capital Facilities and Maintenance Program*. Ottawa, ON: Authors.
- Assembly of First Nations. (2014, July 11). *Atikameksheng Anishnawbek, Assembly of First Nations and The Holmes Group Celebrate Completion of the "G'WIIGWAAMNAANIIN" (Building Homes & Building Skills) Project and First Nations sustainable housing standards dedication ceremony in Atikameksheng* (news release). Ottawa, ON: Authors. Retrieved April 21, 2016 from <http://www.afn.ca/en/news-media/latest-news/atikameksheng-anishnawbek-assembly-of-first-nations-and-the-holmes-gro>
- Boutilier, D. (2013). *Housing as a determinant of health in the Sayisi Dene First Nation, Tadoule Lake, Manitoba*. Master's of Arts thesis, Faculty of Graduate Studies, Department of Anthropology, University of Manitoba, Winnipeg, Manitoba.
- Bryant, T. (2003). The current state of housing in Canada as a social determinant of health. *Policy Options*, March: 52-6.
- Canada Mortgage and Housing Corporation [CMHC]. (n.d.). *Project Profile – Zhaawnong Gamik, Nishnawbe Homes*. Ottawa, ON: Author. Retrieved April 21, 2016 from [http://www.cmhc.ca/en/inpr/afhoce/afhoce/prpr/upload/66948\\_EN\\_w.pdf](http://www.cmhc.ca/en/inpr/afhoce/afhoce/prpr/upload/66948_EN_w.pdf)
- Canada Mortgage and Housing Corporation. [CMHC]. (2007). *Fire prevention in Aboriginal communities, research highlight*. Ottawa, ON: Author, Socio-economic Series 07-009. Retrieved August 8, 2016 from <https://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/65550.pdf>
- Canada Mortgage and Housing Corporation. [CMHC]. (2011). *2006 Census Housing Series: Issue 13 – On-Reserve Housing Conditions*. Ottawa, Author.
- Canada Mortgage and Housing Corporation. [CMHC]. (2013). *2006 Census Housing Series: Issue 20 Métis Households: Housing Conditions and Core Housing Need, Research Highlight*. Ottawa, ON: Author.
- Canada Mortgage and Housing Corporation. [CMHC]. (2015). *2011 Census/National Household Survey Housing Conditions Series: Issue 5- Inuit Households in Canada*. Ottawa, ON: Author.
- Canada Mortgage and Housing Corporation. [CMHC]. (2016). *2011 Census/National Household Survey Housing Conditions Series: Issue 10 – The housing conditions of off-reserve status Indian households*. Ottawa, ON: Author. Retrieved April 21, 2016 from <http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/68547.pdf?lang=en>
- Canadian Tuberculosis Committee. (2007). Housing conditions that serve as risk factors for tuberculosis infection and disease. *Canada Communicable Disease Report*, 33(ACS9): 1-13.
- Centre for Housing Policy and Enterprise Community Partners. (2007). *The positive impact of affordable housing on health: A research summary*. Washington, DC: Author.
- Chief Public Health Officer of Canada. (2014). *The Chief Public Health Officer's Report on the State of Public Health in Canada, 2014: Public health in the future*. Ottawa, ON: Public Health Agency of Canada. Retrieved April 21, 2016 from <http://www.phac-aspc.gc.ca/cphorsphc-respcacsp/2014/assets/pdf/2014-eng.pdf>
- Dunn, J.R., Hayes, M.V., Hulchanski, J.D., Hwang, S.W., & Potvin, L. (2006). Housing as a Socio-Economic Determinant of Health: Findings of a National Needs, Gaps and Opportunities Assessment. *Canadian Journal of Public Health*, 97(Suppl 3): S11-5, S12-7.
- Durbin, A. (2009). Canada's response to the on-reserve housing crisis: A study of the Kelowna Accord. *Pimistasivin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 7(2): 181-200.
- Gaetz, S., Gulliver, T., & Richter, T. (2014). *The state of homelessness in Canada, 2014*. Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness, The Homeless Hub, Paper #5. Retrieved April 21, 2016 from <http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2014.pdf>
- Gershon, A.S., Khan, S., Klein-Geltink, J., Wilton, D., To, T., Crighton, L.P., MacQuarrie, J. et al. (2014). Asthma and chronic obstructive pulmonary disease (COPD) prevalence and health services use in Ontario Métis: A population-based cohort study. *PLoS ONE*, 9(4), e95899. doi:10.1371/journal.pone.0095899
- Gignac, J., & Galloway, G. (2016, March 30). Fatal fire on northern Ontario reserve highlights inadequate resources. *The Globe and Mail online*, Article 29430753, <http://www.theglobeandmail.com/news/national/fire-on-first-nation-community-kills-several-people-police-say/article29430753/>
- Gionet, L., & Roshanafshar, S. (2013). *Select health indicators of First Nations people living off reserve, Métis and Inuit*. Ottawa, ON : Statistics Canada, Catalogue no. 82-624-X.
- Government of Canada. (n.d.). Mohawks of the Bay of Quinte – Housing program building a better quality of life. *First Nations on-reserve housing: Building the future*. Ottawa, ON: Author. Retrieved August 8, 2016 from [https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/ss\\_ih\\_mohawks\\_1311776284608\\_eng.pdf](https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/ss_ih_mohawks_1311776284608_eng.pdf)
- Guèvremont, A., Bougie, E., & Kohen, D. (2016). Housing and health among young First Nations children living off reserve: Results from the 2006 Aboriginal Children's Survey. *Aboriginal Policy Studies*, 5(2), 81-98.
- Habitat for Humanity© Edmonton. (n.d.). East Prairie Metis Settlement Build, East Prairie Metis Settlement, Retrieved June 15, 2016 from <https://www.hfh.org/builds/24/>
- Habitat for Humanity© Canada. (2016). Flying Dust First Nation celebrates historic on-reserve build. Retrieved August 8, 2016 from <http://www.habitat.ca/habitatnews.php?command=viewArticle&ID=227&currentFeed=1>

- Health Canada. (2010). Videos: Mould and your health, <http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/promotion/public-publique/home-maison/video-eng.php>
- Health Canada. (2012). Environmental health. *First Nations & Inuit Health*, <http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/promotion/public-publique/home-maison/fn-pn/index-eng.php>
- Homeward Trust. (2014). *Edmonton point-in-time homeless count*. Edmonton, AB: Author. Retrieved August 8, 2016 from <http://homewardtrust.ca/images/resources/2015-08-18-14-022014%20Homeless%20Count.pdf>
- Hwang, S. (2001). Homelessness and health. *Canadian Medical Association Journal*, 164(2): 229-33.
- Indian and Northern Affairs Canada, Royal Commission on Aboriginal Peoples (1996). *Volume 3: Gathering strength, Chapter 4: Housing*. Ottawa, ON: INAC.
- Indigenous and Northern Affairs Canada. (2016a). *Call for Proposals: On-Reserve Housing Funds 2016-2017*. Ottawa, ON: Author. Retrieved August 8, 2016 from <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1461333574143/1461333662249>
- Indigenous and Northern Affairs Canada. (2016b). *Housing Subsidy Program in British Columbia*. Ottawa, ON: Author. Retrieved August 8, 2016 from <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1460572593683/1460572628631>
- Inuvialuit Regional Corporation. (2016). Percentage of households living in public housing. *Inuvialuit Indicators*. Inuvialuit Regional Corporation, <http://inuvialuitindicators.com/housing/percentage-of-households-living-in-public-housing/>
- Janjua, N.Z., Skowronski, D.M., Hottes, T.S., Osei, W., Adams, E., Petric, M., Petric, M. et al. (2012). Transmission dynamics and risk factors for pandemic H1N1-related illness: Outbreak investigation in a rural community of British Columbia, Canada. *Influenza & Other Respiratory Viruses*, 6(3): e54-62. DOI: 10.1111/j.1750-2659.2012.00344.x
- Janz, T., Seto, J., & Turner, A. (2009). *Aboriginal Peoples Survey, 2006: An overview of the health of the Métis population*. Ottawa, ON: Statistics Canada, Catalogue no. 89-637-X 2009006
- Kohen, D., Bougie, E. & Guèvremont, A. (2015). Housing and health among Inuit children. *Health Reports*, 26(11), 21-27.
- Kolahdooz, F., Nader, F., Yi, K.J., & Sharma, S. (2015). Understanding the social determinants of health among Indigenous Canadians: Priorities for health promotion policies and actions. *Global Health Action*, 8: 27968. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4506643/pdf/GHA-8-27968.pdf>
- Knotsch, C., & Kinnon, D. (2011). *If not now ... when? Addressing the ongoing Inuit housing crisis in Canada*. Ottawa, ON: National Aboriginal Health Organization.
- Krieger, J., & Higgins, D. (2002). Housing and health: Time again for public health action. *American Journal of Public Health*, 92(5): 758-68.
- MacDonald, N., Hébert, P.C., & Stanbrook, M.B., (2011). Tuberculosis in Nunavut: A century of failure. *Canadian Medical Association Journal*, 183(7): 1.
- Maes Nino, C., Godoy, M., McCullough, S., Etzlaff, B., Wiebe, A., & Wucherer, L. (2016). *The Winnipeg street census 2015: Final report*. Winnipeg, MB: Social Planning Department. Retrieved August 8, 2016 from <http://streetcensuswpg.ca/wp-content/uploads/2016/01/WSCSummaryReport-Final.pdf>
- Martens, P., Bartlett, J., Burland, E., Prior, H., Burchill, C., Huq, S., Romphf, L. et al. (2010). *Profile of Métis health status and healthcare utilization in Manitoba: A population-based study*. Winnipeg, MB: Manitoba Centre for Health Policy in Collaboration with the Manitoba Métis Federation, University of Manitoba.
- Morrison, K., Xiao, Y., Moghadas, S., & Buckeridge, D. (2013). Using surveillance data to identify risk factors for severe H1N1 in First Nations. *Online Journal of Public Health Informatics*, 5(1): e42.
- Minich, K., Saudny, H., Lennie, C., Wood, M., Williamson-Bathory, L., Cao, Z., & Egeland, G.M. (2011). Inuit housing and homelessness: Results from the International Polar Year Inuit Health Survey 2007–2008. *International Journal of Circumpolar Health*, 70(5): 520–31. DOI:10.3402/ijch.v70i5.17858.
- Nunavut Housing Corporation. (2013). *The GN long-term comprehensive housing and homelessness strategy*. Iqaluit, NU: Government of Nunavut.
- Office of the Auditor General of Canada. (2003). *Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons: Chapter 6 – Federal Government Support to First Nations – Housing on Reserves*. Ottawa, ON: Ministry of Public Works and Government Services.



- Office of the Auditor General of Canada. (2011). *Status Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons, Chapter 4 Programs for First Nations on Reserves*. Ottawa, ON: Ministry of Public Works and Government Services.
- Patrick, C. (2014). *Aboriginal homelessness in Canada: A literature review*. Toronto, ON: Canadian Homelessness Research Network Press.
- Public Health Agency of Canada [PHAC]. (2014). *Tuberculosis prevention and control in Canada: A federal framework for action*. Ottawa, ON: Author. Retrieved April 20, 2016 from <http://www.phac-aspc.gc.ca/tbpc-latb/pubs/tpc-pct/assets/pdf/tpc-pcta-eng.pdf>
- Reading, J., & Halseth, R. (2013). *Pathways to improving well-being for Indigenous peoples: How living conditions decide health*. Prince George, BC: National Collaborating Centre for Aboriginal Health.
- Riva, M., Plusquellec, P., Juster, R.P., Laouan-Sidi, E.A., Abdous, B., Lucas, M., Dery, S. et al. (2014). Household crowding is associated with higher allostatic load among the Inuit. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 68: 363-9.
- Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples [SSCAP]. (2015a). *Housing on First Nation reserves: Challenges and successes, Interim report*. Ottawa, ON: Government of Canada.
- Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples [SSCAP]. (2015b). *On-reserve housing and infrastructure: Recommendations for change*. Ottawa, ON: Government of Canada.
- Statistics Canada. (2006). Census metropolitan area (CMA) and census agglomeration (CA) (Archived content). Ottawa, ON: Authors. Retrieved April 21, 2016 from <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo009-eng.cfm>.
- Statistics Canada. (2008). *Aboriginal peoples in Canada: Inuit, Métis, and First Nations, 2006 Census*. Ottawa, ON: Statistics Canada, Catalogue no. 97-558-XIE.
- Statistics Canada. (2011a). Population, urban and rural, by province and territory (Canada). National Household Survey, 2011. Ottawa, ON: Author. Retrieved May 30, 2016 from <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/101/cst01/demo62a-eng.htm>
- Statistics Canada. (2011b). NHS Profile, 2011. Ottawa, ON: Authors. Retrieved April 21, 2016 from <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>
- Statistics Canada. (2011c). *Aboriginal peoples in Canada: First Nations people, Métis and Inuit*. Ottawa, ON: Statistics Canada, Catalogue no. 99-011-X2011001.
- Statistics Canada. (2013). *Aboriginal Peoples in Canada: First Nations People, Métis and Inuit – National Household Survey 2011*. Ottawa, ON: Statistics Canada, Catalogue no. 99-011-X2011001. Retrieved April 21, 2016 from <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-eng.pdf>
- Statistics Canada. (2015a). *Aboriginal Statistics at a Glance: 2nd Edition*. Ottawa, ON: Statistics Canada, Catalogue no. 89-645-x2015001, Retrieved April 26, 2016 from <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-645-x/89-645-x2015001-eng.pdf>
- Statistics Canada. (2015b). Projections of the Aboriginal population and households in Canada, 2011 to 2036. *The Daily*, Thursday, September 17. Ottawa, ON: Statistics Canada. Retrieved April 20, 2016 from <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150917/dq150917b-eng.pdf>
- Street Health. (2007). *The street health report 2007*. Toronto, ON: Street Health. Retrieved April 29, 2016 from <http://www.streethhealth.ca/downloads/the-street-health-report-2007.pdf>
- Thomson, M. (2016). *Vancouver Homeless Count 2016*. Vancouver, BC: M. Thomson Consulting. Retrieved August 8, 2016 from <http://vancouver.ca/files/cov/homeless-count-2016-report.pdf>
- Tjepkema, M., Wilkins, R., Senécal, S., Guimond, É., & Penney, C. (2011). Potential years of life lost at ages 25 to 74 among Métis and non-Status Indians, 1991 to 2001. *Health Reports*, 22(1), 1-11.
- Walker, R. (2008). Social Housing and the Role of Aboriginal Organizations in Canadian Cities. *IRPP Choices*, 14(4): 1-18.
- Wallace, S. (2014). *Inuit health: Selected findings from the 2012 Aboriginal Peoples Survey*. Ottawa, ON: Statistics Canada, Catalogue no. 89-653-X-N0. 003.
- Webster, A. (2007). *Sheltering urban Aboriginal homeless people: Assessment of situation and needs*. Winnipeg, MB: National Association of Friendship Centres and the Institute of Urban Studies, University of Winnipeg.



## DÉMOGRAPHIE

Bien qu'il y ait eu des améliorations au cours de la dernière décennie en matière de disponibilité et de qualité du logement pour les Autochtones, ces améliorations ne réussissent pas jusqu'à maintenant à suivre le rythme de cette pression démographique.

taux d'accroissement



Entre 2006 et 2011, le taux d'accroissement de l'ensemble de la population autochtone, enregistré à 20 %, de loin dépasse celui de la population non autochtone du Canada, enregistré à 5 % (Statistics Canada, 2015a).

### l'âge

L'âge médian des Autochtones est de 28 ans contre 41 ans pour les Canadiens non autochtones (Statistics Canada, 2015a). Les Inuits sont les plus jeunes parmi les trois groupes autochtones, l'âge médian étant de 23 ans.



### Les projections démographiques

(Statistics Canada, 2015b)

**2036**  
entre  
**1 965 000**  
et  
**2 633 000**

### Les ménages autochtones pourraient augmenter

entre  
**986 000**  
et  
**1 214 000**

### Les ménages autochtones dans les réserves pourraient augmenter

entre  
**191 000**  
et  
**208 000**

Les Autochtones comptent aujourd'hui pour 4,3 % de la population totale du Canada, dont personnes s'identifient comme :

Premières Nations	851 560
Métis	451 795
Inuits	59 445

(Statistics Canada, 2015a)

augmentation de la population

## CONDITIONS DE LOGEMENT

**7 fois** Près de la moitié des membres des Premières Nations (49,3 %) vivent dans les réserves (Statistics Canada, 2015a). Statistique Canada (Statistics Canada, 2015a) indique que, « [p]lus du quart (27 %) des membres des Premières Nations vivant dans les réserves habitaient **un logement surpeuplé** en 2011, ce qui est près de sept fois la proportion enregistrée chez les non-Autochtones à l'échelle nationale » (p. 14).

**10 fois** Selon les plus récentes données, « près de **4 Inuits sur 10** (39 %) de l'Inuit Nunangat vivaient dans **des logements surpeuplés**, soit dix fois le pourcentage des personnes non autochtones (4 %) à l'échelle nationale » (Statistics Canada, 2015a, p. 14).

**Le logement les nécessitent des réparations majeures, comparativement au taux national de 7 %.**  
(Statistics Canada, 2015a).



Les stratégies qui amélioreront les conditions de logement des Autochtones et donneront des résultats mesurables sur leur santé nécessiteront des projets de dépenses importantes dans le logement et les services. Il faudra aussi prendre en ligne de compte la croissance démographique et les besoins locaux.



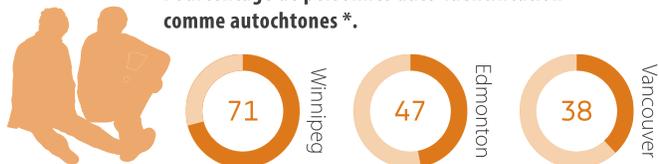
ITINÉRANCE

des barrières importantes en matière d'accès aux services et

Les femmes autochtones représentent 35 % des sans abris dans de nombreux centres urbains du pays (Patrick, 2014).

aux soins de santé

### Pourcentage de personnes auto-identification comme autochtones \*



Hwang (2001) indique que les personnes itinérantes sont plus à risque de mourir de façon prématurée et souffrent d'un éventail de problèmes de santé résultant des conditions physiques et sociales dans lesquelles elles vivent. Elles sont admises à l'hôpital à des taux jusqu'à cinq fois plus élevés que ne le sont les personnes dans le reste de la population. (\* Voir p. 7 de la fiche d'information accompagnant les citations.)

## MILIEU URBAIN

Le nombre de ménages autochtones vivant en milieu urbain a grimpé de 83,8 % entre 1996 et 2006 (CMHC, 2011). L'urbanisation croissante au cours de cette période de dix ans s'est traduite par une augmentation des logements urbains, passant de 218 310 à 401 145, dont étaient habités par des :

**204 845** Métis  
**156 235** Indiens inscrits  
**78 005** Indiens non-inscrits  
**15 950** Inuits

En 2011, **51 %** des membres inscrits des Premières Nations vivant hors réserve étaient propriétaires d'une maison, comparativement à 70 % des Canadiens non autochtones (CMHC, 2016).

**11 %** des ménages autochtones urbains étaient surpeuplés, comparativement à 4 % des ménages non autochtones (Statistics Canada, 2015a).

investissements nécessaires

disparités dans le logement



## La pauvreté comme déterminant social de la santé des Premières nations, des Inuits et des Métis

La pauvreté et la mauvaise santé sont inextricablement liées. Tant dans les pays riches que les pays pauvres, la dégradation du statut socioéconomique d'une personne s'accompagne de celle de sa santé. Cette fiche d'information donne un aperçu des indicateurs de la pauvreté chez les Premières nations, les Inuits et les Métis, et des stratégies visant à atténuer leur pauvreté.



## Le développement économique comme déterminant social de la santé des Premières nations, des Inuits et des Métis

Le développement économique est un outil important dans la lutte contre la pauvreté et les autres conditions sociales qui entraînent un mauvais état de santé. Cette fiche d'information donne un aperçu des aspects uniques du développement économique en milieu autochtone, des obstacles à la réussite du développement économique dans ces contextes et des impacts directs et indirects des initiatives de développement économique sur la santé des peuples autochtones.



## L'emploi comme déterminant social de la santé des Premières nations, des Inuits et des Métis

La présente fiche d'information examine la participation des Premières Nations, des Inuits et des Métis au marché du travail et décrit les effets de l'emploi et du chômage sur leur santé et leur bien-être. Elle commence par situer le contexte de l'emploi des Autochtones au Canada, au moyen de données démographiques, de renseignements sur la participation des Autochtones au marché du travail et d'information sur les obstacles à l'emploi.



## La santé des Autochtones vivant en milieu urbain

Les populations autochtones au Canada sont de plus en plus urbanisées, la moitié d'entre elles habitant dans des centres urbains. Malgré cette tendance croissante, la santé des Autochtones vivant en milieu urbain n'est pas bien comprise. Ce rapport du CCNSA examine la santé et le bien-être de la population autochtone urbaine du Canada, très diversifiée tant du point de vue démographique que culturel.



## L'éducation comme déterminant social de la santé des Premières nations, des Inuits et des Métis

Dans la présente fiche d'information, nous nous penchons sur certains des principaux facteurs facilitant ou défavorisant la réussite scolaire des peuples autochtones au Canada, notamment les répercussions historiques et actuelles du colonialisme, la marginalisation socio-économique, les inégalités en financement de l'éducation et les raisons personnelles. Même si le rendement scolaire s'améliore et les tendances sont positives, il existe une foule de façons d'améliorer l'apprentissage chez les Autochtones.



## Trajectoires menant à l'amélioration du bien-être des peuples Autochtones : les conditions de vie déterminent la santé

Ce rapport offre un vaste aperçu des déterminants socioéconomiques de la santé des Autochtones, y compris le revenu, la scolarité, le chômage ou les conditions de travail, le logement, le soutien social, l'accès aux soins de santé, l'éducation, un mode de vie sain et l'exclusion sociale.



## Inégalités en matière de santé et déterminants sociaux de la santé des peuples autochtones

Ce rapport tire parti des données accessibles pour décrire les inégalités en matière de santé vécues par divers peuples autochtones au Canada et le lien entre les déterminants sociaux et les inégalités en matière de santé ancrées dans des cadres spécifiques aux peuples autochtones. Il s'agit d'une mise à jour du premier rapport datant de 2009.



## Le renforcement des familles autochtones urbaines : Examen de pratiques prometteuses

Ce rapport indique les pratiques prometteuses que les organismes, les praticiens et les décideurs peuvent mettre en place en vue de renforcer les familles autochtones urbaines. Le rapport consiste en six études de cas détaillées concernant des organismes de prestation de services qui ont tous réussi à créer une demande et à répondre aux besoins des communautés.

